

PROGRAMME

Comptabilité, les points de contrôle du gestionnaire

REF : COP-045

Mission essentielle du syndic, la tenue des comptes du syndicat nécessite l'expertise et la rigueur du comptable mais aussi une bonne maîtrise du sujet par le gestionnaire à qui il revient d'effectuer le contrôle, de répondre aux questions du conseil syndical et d'obtenir l'approbation de l'assemblée générale. Cette formation, à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires, a pour objectif de donner au gestionnaire les moyens de cette mission en toute autonomie.

Textes

Loi du 10 juillet 1965

Décret du 17 mars 1967

Décret et arrêté du 14 mars 2005

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/kWgO>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de maîtriser les comptes des copropriétés, du contrôle à l'approbation par l'assemblée générale.

Contenu de la formation

- I.- Engagement des dépenses
 - Contrôle des dépenses (Les dépenses de maintenances ; Les autres dépenses : exhaustivité, affectation, présentation ; Les affectations spécifiques : affectations individualisées, affectations des frais de procédures, délégation de pouvoir étendue au conseil syndical ; Ce qui ne doit pas apparaître dans l'état de dépense ; Écarts budgets/dépenses réelles : anticipation, justification, limites)
 - Contrôle des produits
 - Le contrôle des comptes par le conseil syndical, par un copropriétaire
- II.- Les cinq annexes : analyse et contrôles
 - Savoir comprendre et expliquer les annexes
 - Les points de vigilance
- III. L'approbation des comptes en assemblée générale
 - La présentation
 - Demandes de modifications en cours d'assemblée générale, réserves, refus.
 - Fin de mandat

Profils des apprenants

- Gestionnaires de copropriété

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**Pré-requis**

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation**Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOUE - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOUE - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)